

Téléchargé sur le site:

<http://www.equiterre.org/index.php>

L'Agriculture soutenue par la communauté

Le réseau d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) a été mis sur pied par Équiterre en 1996, après une année de projet pilote. Ce projet a pour but le développement de la formule ASC, l'appui aux fermes qui en font partie et la sensibilisation de la population à ce système alimentaire écologique et solidaire.

Le réseau sensibilise largement la population à un modèle novateur et alternatif, notamment à travers des kiosques, des conférences, des parutions médiatiques, une exposition photographique et des outils communicationnels. À l'exception des partenaires du réseau, Équiterre offre un bulletin de sensibilisation distribué via les fermes ainsi qu'une évaluation annuelle. Le réseau interpelle aussi ses sympathisants à la mobilisation lors de moments stratégiques.

À travers des ateliers de formation et de l'appui individuel, Équiterre soutient des fermes qui démarrent dans la formule et offre également un appui à celles déjà bien implantées.

Ce travail est possible grâce au financement qu'obtient le réseau qui vient de deux sources : des fermes elles-mêmes et de chacun des partenaires de ces fermes, qui verse un montant annuel de 18 \$ au prix global de son panier de légumes ou viande. Cette contribution de chaque citoyen permet au réseau de se déployer et d'atteindre sa mission sans devoir dépendre de subventions.

L'ampleur du réseau

Le réseau de l'Agriculture soutenue par la communauté coordonné par Équiterre est le plus grand réseau du genre au monde. Cette année, **115 fermiers de famille** offrent le fruit de leur récolte ou de leur élevage en lien direct à près de **10 800 citoyens** alors que plus de 30 autres offrent des produits qui peuvent être ajoutés en commandes additionnelles (ex. : miel, produits de la pomme, fromages, etc.). 390 points de chute sont établis à travers 13 régions du Québec.

Un mot sur les fermes participantes

Les fermes du Réseau sont toutes différentes et chacune s'organise à sa façon, selon ses spécialités et ses partenaires. Toutefois, toutes les fermes doivent répondre à ces quatre critères importants pour leurs projets d'ASC:

- Partage des risques et des bénéfices
Les consommateurs achètent à l'avance une part de récolte/élevage et deviennent ainsi « partenaire » d'une ferme. Ils s'engagent à la soutenir en partageant avec celle-ci les risques et les bénéfices naturels qu'implique l'agriculture. En échange, la ferme s'engage à produire en quantité, en diversité et en qualité.
- Production locale
Les fruits, les légumes et les découpes de viande des paniers proviennent de la ferme. Ils peuvent aussi provenir d'une autre ferme locale (biologique, en pré-certification ou en démarchage).
- Dimension sociale
L'ASC permet à l'agriculteur et au consommateur d'entrer dans un dialogue qui fait évoluer les mentalités et les comportements. Il se crée, grâce à cette relation directe, un climat de confiance qui permet à chacun de mieux comprendre l'autre.

Le rôle et les engagements d'Équiterre

Équiterre, à chaque saison, se charge de sélectionner les nouvelles fermes qui feront partie du réseau d'Agriculture soutenue par la communauté selon un processus bien défini. L'organisation se charge aussi de trouver une ferme mentor pour épauler toute nouvelle ferme en première année.

Équiterre fait la promotion de la formule auprès des citoyens et facilite la mise en lien de ceux-ci avec les fermiers du réseau. L'organisation s'assure aussi de fournir des explications complètes et claires, notamment par des rencontres d'information printanières offertes par les fermes. Le bulletin « Le Partenaire », publié deux fois pendant la saison estivale, s'adresse à tous les partenaires de fermes du réseau et les informe des nouvelles en lien avec la formule.

Équiterre supporte aussi les agriculteurs en organisant notamment des échanges entre agriculteurs, une veille sur les prix des aliments, du partage d'information, une carte rabais chez des fournisseurs et, bientôt, un appui agronomique à leur production.

Équiterre s'assure de faire la promotion de l'agriculture écologique locale auprès des gouvernements et d'autres instances appropriées afin d'en soutenir son développement et son essor.

Les valeurs véhiculées au sein du réseau

Depuis la création du réseau ASC, l'esprit qui y règne est celui de la concertation, de la consultation et de la prise de décision par consensus. Les fermes participantes se sont montrées très ouvertes à partager leurs expériences au fil du temps pour contribuer au déploiement de la formule. Les opinions et les besoins des fermes sont donc pris en compte par l'équipe de coordination dans le développement de nouveaux services et dans les procédures et politiques mises en place. Il est souhaitable que toutes les fermes qui s'engagent dans le réseau poursuivent dans cet esprit d'entraide, de solidarité et de cohésion.

Le partage des risques et des bénéfices

En agriculture, les risques sont de deux ordres :

- **naturels** : ravageurs, maladies, conditions climatiques, etc.
- **gestion** : les aléas de production associés à la planification, aux connaissances et à l'expérience, à la gestion du travail, à l'usage et la gestion des cultures (tels que les amendements, l'irrigation, le drainage, le désherbage et le choix des cultivars, etc.).

En Agriculture soutenue par la communauté, les risques naturels, que la ferme ne peut contrôler, font l'objet du principe du partage des risques et des bénéfices entre la ferme et les partenaires. Les partenaires doivent donc comprendre avant de s'inscrire que ces risques naturels peuvent avoir un impact sur la quantité et la diversité de légumes contenus dans les paniers et/ou sur le nombre de semaines de livraison. Si les conditions naturelles sont bonnes, les partenaires auront en principe de « plus généreux » paniers.

Les risques associés à la gestion et ceux d'ordre personnels que la ferme peut et se doit de contrôler, ne font généralement pas l'objet de partage de risques et de bénéfices entre la ferme et les partenaires. À moins que l'allocation de ces risques ait fait l'objet d'une entente en début de saison entre la ferme et les partenaires, ils ne doivent pas être assumés par les partenaires.

Processus de sélection des fermes participantes

- ❑ Chaque ferme intéressée doit soumettre à Équiterre sa candidature avant les échéances fixées à l'avance.
- ❑ Chaque ferme ayant soumis sa candidature reçoit la visite d'un représentant d'Équiterre afin de valider les éléments contenus dans le questionnaire et de s'assurer de l'intérêt et des capacités de la ferme à joindre le réseau de l'ASC.
- ❑ Toutes les candidatures sont soumises au comité de suivi durant l'automne. L'évaluation des candidatures se fait donc par l'équipe d'Équiterre en concertation avec des pairs et selon une grille d'évaluation standardisée.

- ❑ À la fin du processus, le projet d'une ferme est soit (a) accepté comme tel, (b) accepté sous certaines conditions ou (c) refusé mais la ferme est encouragée à intégrer le projet d'accompagnement.
- ❑ Toutes les fermes dont le projet aura été retenu se verront dans l'obligation de suivre une formation de démarrage et pourront rejoindre le réseau de l'ASC l'année suivante.

Des critères précis régissent l'entente qui unit chaque ferme à Équiterre. Ces critères comprennent des prérogatives telles que :

- assumer les risques liés à la gestion de son entreprise et de sa production, les risques naturels pouvant être partagés avec le groupe;
- être lié aux partenaires par un contrat ou un formulaire d'inscription présentant toutes les informations nécessaires;
- assurer un lien approprié avec le groupe de partenaires.